

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-633388

S.2

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1212 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HAYAUI MECHKOURI Agg online

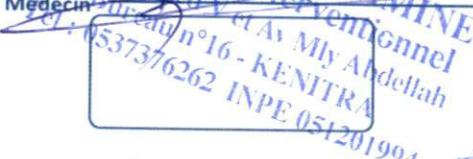
Date de naissance : 16 Nov 51

Adresse : 45 Rue Massouda Hey Falah Fez

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : HAYAUI MECHKOURI

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Cardio, Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ..... / ..... / .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : ..... / ..... / .....

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/11/21	Carte	6		DR CALVO DNP 2021 Rau n° 737622 AZZARO Signature Interim Dr H

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		15201094

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. NETTER Bueno - Directora Laboratorio de Radiología tel. 037 37 21	30/11/21	B130	184,20

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

Dr. El Ouazzani Amine  
Spécialiste des Maladies  
du Coeur et des vaisseaux



الدكتور الوازاني أمين  
افتخصائي في امراض  
القلب والشرايين

11/11/16

HAY AND CANARY

AZZEL

DR EL OUAZZANI AMINE  
Cardiologue Internist  
Angéon Med 16 - Kénitra  
Bureau n° 16 - Kénitra  
Tél 053737622 (WPE 05120190)

11/11/16

LABORATOIRE DU GHARB  
D'ANALYSES MEDICALS  
Angle Av. Mouda et Rue Selta 1<sup>e</sup> Elage KENITRA  
Tél 0537372117 Fax 05373814

Tel : 053737622 (WPE 05120190)  
Bureau n° 16 - Kénitra  
Angéon Med 16 - Kénitra  
Cardiologue Internist  
DR EL OUAZZANI AMINE

Résidence El Morjane, Angle Ay. Mohamed V et Av. Moulay Abdellah, Bureau n° 16 - Kénitra.  
إقامة المرجان زاوية شارع محمد الخامس و مولاي عبد الله مكتب رقم 16، القنيطرة

06 61 32 90 32 / 05 37 37 62 62

@ el.amineouazzani@gmail.com



# مختبر الغرب (متروبول) للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE DU GHARB (MÉTROPOLE) D'ANALYSES MEDICALES



**Dr. Amina KHARRAZ**

Biologiste médical  
DU en médecine et biologie  
de la reproduction-Assistance  
médicale à la procréation

Biologie de la reproduction (FIV) - Biologie spécialisée

**Fondé en 1987**

**Dr. Mehdi BOUNOU**

Biologiste directeur  
Diplômé en assistance médicale  
à la procréation de Montpellier

Kénitra le 30 novembre 2021

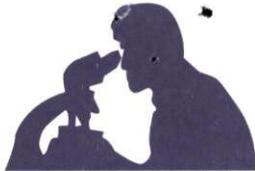
Monsieur HAYANIN MECHOURI AZZEDDINE

FACTURE N°	23694		
Analyses :			
Glycemie à jeun -----	B	30	
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	Total : B 130
Prélèvements :			
Sang-----	K	1	
TOTAL DOSSIER			184,20 DH

Arrétée la présente facture à la somme de :

Cent Quatre vingt Quatre Dirhams et Vingt Centimes

Dr. MEHDI BOUNOU  
Biologiste Directeur  
Laboratoire du Gharb  
Tél. : 05 37 37 21 17 - INPL 1000000014



# مختبر الغرب (متروبول) للتحاليل الطبية

## LABORATOIRE DU GHARB (MÉTROPOLE) D'ANALYSES MÉDICALES

057165615

Biologie de la reproduction (FIV) - Biologie spécialisée

**Dr. Amina KHARRAZ**

*Biologiste médical  
DU en médecine et biologie  
de la reproduction-Assistance  
médicale à la procréation*

**Fondé en 1987**

**Dr. Mehdi BOOUNOU**

*Biologiste directeur  
Diplômé en assistance médicale  
à la procréation de Montpellier*

Dossier ouvert le : 30/11/21

Prélèvement effectué à 08:38

Edition du : 30/11/21

**Monsieur HAYANIN MECHOURI AZZEDDINE**

**Docteur AMINE EL OUAZZANI**

Réf. : 21K1183

**21K1183**

Page 1/1

Compte Rendu d'Analyses

### BIOCHIMIE

(Beckman Coulter)

Normales

Glycémie a jeun -----:	1,35 * g/l	0,7 - 1,1
Soit :	7 mmol/l	3,88 - 6,11
Hémoglobine glycosylée -----:	6,5 * %	4 - 6

Technique HPLC (Tosoh GX)

Protocole de standardisation toutes techniques HPLC recommandé par NGSP

#### Interprétation :

4,0 - 6,0 % : Zone normale.

6,1 - 7,0 % : Très bon équilibre chez un diabétique connu / Risque d'hypoglycémie chez l'insulino dépendant.

7,1- 8,0 % : Bon équilibre glycémique chez un diabétique / Diagnostic sur d'un diabète.

> 8,1 % : Mauvais équilibre glycémique.

(NGSP: National Glycohemoglobin Standardization Program.)

**Dr. MEHDI BOOUNOU**  
*Biologiste Directeur  
Laboratoire du Gharb d'analyses  
Médicales  
Kenitra  
Tél : 05 37 37 21 17 - INPE : 057166514*

Angle Av. Med. V et Rue Sebta 1<sup>er</sup> Etage ( café METROPOLE ) - Kénitra - ICE : 001754602000061

Tél.: 05 37 37 21 17 - Fax : 05 37 37 38 14 - Patente : 20811990 - I.F : 15205373 - C.N.S.S. : 1233684

Site web : [www.labodugharb.com](http://www.labodugharb.com)